

Québec, le 10 février 2021



FAUTEUILS  
MÉDICALISÉS

SPECIALTY  
HEALTHCARE  
SEATING

2527, avenue Dalton  
Québec Qc G1P 3S6

T. 1 800 663-4863  
W. lpamedical.com

Monsieur Éric Girard  
Ministre des Finances  
390, boulevard Charest Est  
Québec (Québec) G1K 3H4

**Objet : Budget 2021-2022 : Encourager les entreprises d'ici dans la réalisation des projets d'infrastructures publiques**

Monsieur le ministre,

Je vous écris aujourd'hui en ma qualité de président de l'entreprise LPA Médical, afin de vous partager mes préoccupations à titre de chef d'une entreprise 100 % québécoise, qui, je l'espère, pourront être prises en considération dans le cadre du processus prébudgétaire actuellement en cours.

Permettez-moi d'abord de vous mentionner que LPA Médical est une entreprise manufacturière ayant pour mission de développer, fabriquer et distribuer des fauteuils innovants de confort, de mobilité et de positionnement. Depuis 1989, nous avons fait notre marque grâce à nos produits de qualité et notre souci de la satisfaction de notre clientèle. Notre ligne de 12 produits est conçue en partenariat avec divers hôpitaux et intervenants québécois, et ce, afin de répondre aux différents besoins des milieux hospitaliers, des soins de longue durée et de maintien à domicile. D'ailleurs, nos fauteuils sont conçus afin de permettre de maintenir l'autonomie des patients, réduisant ainsi les heures-soins nécessaires et conséquemment les coûts qui en résultent sur le système de santé québécois.

Notre entreprise, située sur l'avenue Dalton à Québec, compte actuellement près d'une cinquantaine d'employés. Nous faisons également affaire avec des dizaines de sous-traitants et de fournisseurs québécois pour la fabrication de nos produits. Nous avons connu une croissance au cours des dernières années et nous exportons nos produits dans les autres provinces canadiennes et également aux États-Unis, en France, en Belgique et aux Pays-Bas.

Comme plusieurs entrepreneurs québécois, j'en suis convaincu, je me questionne sur la façon dont LPA Médical peut contribuer à la relance économique post-COVID-19 au Québec. Nul besoin de mentionner les conséquences économiques majeures qui résultent de la pandémie, mais je souhaite réaffirmer notre volonté de contribuer à une relance économique efficace au bénéfice des entreprises québécoises.

Nous avons été informés qu'une réflexion est en cours au gouvernement à différents égards. Par exemple, le premier ministre a affirmé en avril dernier : « Je pense que, s'il y a une leçon qu'on tire de la crise actuelle, c'est qu'on devrait être autonome pour les biens qui sont essentiels, puis l'équipement médical, c'est un bien essentiel ». Nous partageons tout à fait ce point de vue.

la somme des détails  
fait la différence

focused on what matters

À cet égard, et dans le contexte actuel, où une relance économique est inévitable, nous croyons qu'il est temps de se questionner sur certaines pratiques gouvernementales, de remettre en question le statu quo, notamment à l'égard des appels d'offres publics.

En effet, force est de constater que les appels d'offres du gouvernement ne prennent pas en considération différents critères, autres que le prix. Ainsi, nous croyons que la pondération de certains critères dans les appels d'offres devrait être réévaluée pour considérer davantage la qualité, la durée de vie des équipements et le lieu de production et d'approvisionnement plutôt que de miser uniquement sur le plus bas prix. En effet, ce sont tous les Québécois qui gagneraient à ce que la loi du plus bas soumissionnaire soit adaptée à la réalité actuelle. D'abord parce que cela assurerait que leur argent soit investi dans des équipements dont la durée de vie serait plus avantageuse, mais, aussi parce qu'on le sait, des entreprises québécoises florissantes acquittent leurs obligations fiscales, offrent et créent des emplois bien rémunérés en plus de faire rouler l'économie en collaborant avec d'autres entreprises québécoises.

À titre d'exemple concret, LPA Médical a conçu ses produits spécifiquement pour répondre aux besoins complexes du système de santé québécois. De plus, le fait que nous vendons nos produits directement aux installations du réseau de la santé, sans intermédiaires, nous permet de récolter les suggestions de ceux qui utilisent le produit au quotidien nous permettant ainsi d'apporter des améliorations pour répondre encore mieux à leurs besoins. Finalement, le coût de vie utile de nos produits est bas en raison de leur durabilité et de la disponibilité des pièces. En effet, notre garantie est l'une des meilleures sur le marché et nous garantissons des pièces au moins dix ans après l'achat. Il s'agit ici d'exemples de ce que rend possible l'approvisionnement local. Il nous apparaît donc logique que ce genre de critères soit également pris en compte lors de l'élaboration des appels d'offres publics.

**L'accélération des projets d'infrastructures publiques nous apparaît être une mesure prometteuse pour la relance économique.** Toutefois, il nous semble évident que **les produits québécois devraient également être favorisés dans ce processus de relance.** Certaines provinces, comme l'Ontario ainsi que l'Union européenne ont mis en place ce type de mesures, en tout respect des enjeux de libre concurrence. Il nous apparaît donc pertinent d'envisager la mise en place de telles mesures ici.

C'est pourquoi nous formulons **deux demandes** dans le cadre des décisions à venir :

- 1. La révision de la loi du plus bas soumissionnaire afin d'y inclure une pondération de différents critères, notamment la proximité.**
- 2. L'établissement d'un pourcentage minimal d'approvisionnement québécois à chaque étape du processus des projets d'infrastructures publiques.**

Ces mesures hautement stratégiques nous semblent être des outils incontournables pour le soutien à l'innovation et à la croissance des entreprises d'ici. Le gouvernement, par son processus d'approvisionnement public, a ce pouvoir de contribuer au développement et à la relance économique dans plusieurs secteurs et dans toutes les régions du Québec.

Je demeure entièrement disponible pour discuter de ces enjeux avec vous ou un membre de votre équipe et je vous prie de recevoir, monsieur le ministre, l'expression de mes meilleures salutations.



Bryan Welch  
Président  
LPA Médical